Réponse

1-

a)Le coût d'acquisition du terrain = 4000000 DH

Les charges engagées pour l'acquisition du terrain sont comptabilisées dans la classe 6. Toutefois, l'entreprise peut décider de les transférer en actif (frais d'acquisition d'immobilisation)

b) le coût d'études préalables (non directement liés à la production de l'immobilisation) et les frais administratifs généraux ne peuvent être rattachés au coût d'entrée

Le coût d'emprunts imputés sont estimés à 5000000 X 6% X 8/12 = 200000 DH

coûts imputables	coûts engagés en N	coûts engagés en N+1
matériaux	320000	560000
factures de sous –traitants	448000	1032000
main d'œuvre interne	380000	720000
autres coûts internes		60000
coûts d'emprunts		200000
coûts de remise en état		600000
Total	1148000	3172000

Ainsi le coût des installations techniques est de 4320000 DH HT

2-enregistrement comptables

En N

2313 5141 1486	terrains bâtis banques fournisseurs d'immobilisations acquisition de terrain	4000000	 4000000
2121 7197	frais d'acquisition d'immobilisations transferts de charges d'exploitation frais d'acquisition de terrain	299000	 299000
6191 28121	DEA de l'immobilisation en non – valeurs amortissements des frais d'acquisition d'immobilisations a = 299000/5	59800	 59800
2392 7143	immobilisations corporelles de terrains et constructions immobilisations corporelles produites construction en cours	3400000	 3400000
6195	dotations aux provisions pour risques et charges	600000	

4508	autres provisions pour risques et charges constatation de la provision pour charge		600000
2393 7143	immobilisations corporelles en cours des ITMO immobilisations corporelles produites installations techniques en cours	1148000	1148000

En N+1

2331	installations techniques	4320000	
34552	Etat, TVA R/I	864000	
2393 7143	immobilisations corporelles en cours des ITMO		1148000
	immobilisations corporelles produites		1340000*
7197 7397	transferts de charges d'exploitation		1632000*
4455	transferts de charges financières		200000
	Etat, TVA facturée		864000
	1340000 = 560000+720000+60000		

	1632000 = 1032000 + 600000		
4508 7195	autres provisions pour risques et charges	600000	 600000
2321 2392 7143	bâtiments immobilisations corporelles en cours des ITMO immobilisations corporelles produites construction achevées	8500000	 3400000 5100000
6194 65941 28331 1351	DEA des immobilisations corporelles DNC aux amortissements dérogatoires amortissements des installations techniques provisions pour amortissements dérogatoires AE = 4320000 X 20% AF= 4320000 X 40% - 864000	864000 864000	 864000 864000
	DEA des immobilisations corporelles amortissements des	212500	 212500

	bâtiments		